

Séance du : 19 Décembre 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14  
Présents : 14  
Votants : 14

L'an deux mille vingt quatre le dix neuf décembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

**Etaient présents :**

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, LEBARON Joëlle, LIOThIER Céline, STORNI Cécile

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Absents Excusés :**

**Absent :**

**Date de convocation :** 13/12/2024

**Date d'affichage :** 13/12/2024

**OBJET : Autorisation donné à Monsieur le Maire de signer avec ENEDIS des conventions de servitude de passage, et une convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique**

ENEDIS a présenté deux demandes de servitude et une demande de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique sur la parcelle A0029, propriété communale, pour la reconstruction du réseau électrique, suite à la crue, pour les travaux suivants :

- Dépose de la ligne basse tension aérienne existante
- Mise en place d'un poste de transformation type PRCS
- Implantation d'un poteau bois
- Construction d'une ligne basse tension souterraine et raccordement au réseau existant
- Construction d'une ligne haute tension souterraine et raccordement au nouveau poteau.

**Le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'établissement de servitudes sur la parcelle A0029
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer les conventions correspondantes et tout acte découlant de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

  
